



**ASSOCIATION DES MEMBRES DE L'ORDRE DES PALMES
ACADEMIQUES - SECTION DU RHÔNE ET DE LA
METROPOLE DE LYON**

**Annexe au règlement 2023-2024 du concours « Plaisir d'écrire »
(voir aussi le site www.amopa69.fr – actions pour la jeunesse)**

Nous vous invitons à lire attentivement ces consignes qui, **seules font référence**, et peuvent différer légèrement des consignes des documents nationaux.

Rappel de la mission de la Section du Rhône et de la Métropole de Lyon :

Diffusion et collecte des copies et travaux ;

Constitution du jury départemental, examen des textes soumis par le chef d'établissement et élaboration du palmarès départemental ;

Sélection de quelques travaux pour envoi au jury national ;

Organisation de la remise des prix au niveau départemental.

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

➤ **Pour l'expression écrite :**

Toutes les classes doivent concourir sur le **thème imposé** pour participer au jury national. Exceptionnellement, notre section accepte des copies sur des thèmes choisis par les enseignants. **Celles-ci ne peuvent pas participer au concours national.**

- **Classes de CM1 et de CM2** : « **L'histoire débute au CDI ou dans une bibliothèque. Vous découvrez dans un rayon un livre qui scintille. Vous le saisissez. Un phénomène magique alors a lieu. Faites le récit de l'aventure qui vous permet de vivre cette découverte** ».

- **Classes de 6^{ème} et de 5^{ème}** : « **L'histoire débute au CDI ou dans une bibliothèque. Vous découvrez dans un rayon un livre qui scintille. Vous le saisissez. Un phénomène magique alors a lieu. Faites le récit de l'aventure qui vous permet de vivre cette découverte** ».

- **Classes de 4^{ème} et de 3^{ème}** : « **La représentation de la société proposée par les médias est-elle guidée uniquement par le souci d'être vraie ?** ».

- **Classes de lycées et post-baccalauréat** : « **a la manière de Jean de la Bruyère, rédigez un portrait satirique qui vise à dénoncer le comportement superficiel et vaniteux d'un personnage qui vous est contemporain** ».

➤ **Pour le concours de la jeune poésie**, le sujet est libre mais le poème doit être **composé en classe** et présenté sur **une seule page**.

➤ **Pour le concours de la jeune nouvelle**, sujet libre, **texte dactylographié**, tous les registres sont acceptés (fantastique, réaliste, historique, épistolaire ...). La version « Word » (sans pdf) doit être fournie par voie télématique à la responsable du concours.

- Pour les classes de 4^{ème} et de 3^{ème}, nouvelle de **4 pages au maximum** ;

- Pour les classes de lycées et post-baccalauréat, nouvelle de **5 pages au maximum**.

Consignes concernant la transmission des copies

Chaque copie doit comporter en haut et à gauche le **nom et le prénom de l'élève en caractères d'imprimerie très lisibles en différenciant nettement le NOM et le Prénom**. Le professeur transmettra **trois copies au maximum par classe et une seule copie par élève**. Au cas où le professeur aurait plusieurs classes de même niveau, il transmettra au maximum **six copies par niveau de classe**.

Seuls les **originaux** des copies sont acceptés. Cependant, les élèves sont invités à garder une photocopie pour leur usage personnel ou un problème de transmission.

Nous proposons à chaque professeur un bordereau d'envoi comportant certaines précisions utiles au jury et nous leur serions reconnaissants de **bien vouloir l'utiliser**.

Date limite impérative d'envoi à la responsable (**et uniquement à elle**) du concours par l'intermédiaire du chef d'établissement :

9 février 2024

Annie MAMECIER-DEMOUNEM

16 chemin de Crécy

69370 SAINT DIDIER AU MONT d'OR

annie.mamecier.demounem@gmail.com

06 83 11 15 21